

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 30 novembre 2021

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 31 juillet 2022) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un **le 30 novembre, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

04 novembre 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Corinne GARCIA, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Régine VASSAUX

30 novembre 2021

Suppléante : Laurence BUCCELLI suppléante de Christophe THORIN

Pouvoirs :

Joël DEBUIGNE a donné pouvoir à Jacques BOUVIER
Jean-Michel DEZELU a donné pouvoir à Gérard CHOPIN
Michèle GAUTHIER a donné pouvoir à Alain GOUTX
Pascal HUGUET a donné pouvoir à François FROMET
Nicole JEANTHEAU a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Catherine LHÉRITIER a donné pouvoir à Annick BARRÉ
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI

N°66.2021

Membres titulaires excusés : Thierry BENOIST, Yann BOURSEGUIN, Joël DEBUIGNE, Claude DENIS, Jean-Michel DEZELU, Michèle GAUTHIER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Vincent ROBIN, Christophe THORIN

Objet de la délibération :

Madame HERSANT, Payeur Départemental de Loir-et-Cher, excusée.

**Finances – Provisions pour
risques et charges – reprise de
provision**

Annick BARRÉ a été désignée secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration le dispositif de provisions mis en place depuis l'année 2015.

A ce titre, figure au budget 2021, sur l'état comptable des provisions constituées, une provision relative aux effets budgétaires de la prise en charge des agents privés d'emploi du Conseil Départemental de Loir-et-Cher d'un montant global de 709 912,00 €.

Au regard de la charge constatée sur l'exercice 2021, de ce dispositif de prise en charge, il convient d'effectuer une reprise de provision pour un montant de 70 000,00 €.

Les membres du Conseil d'Administration après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver une reprise de provision, relative à la prise en charge des agents privés d'emploi du Conseil Départemental de Loir-et-Cher, pour un montant de 70 000,00 €,
- d'utiliser cette provision pour financer une partie (25 %) des traitements des agents concernés par cette procédure de prise en charge,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 08 décembre 2021
Exécutoire le : 08 décembre 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Centre Départemental de Gestion de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Département de Loir-et-Cher

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 30 novembre 2021

Le Président,

Eric MARTELLIERE



Centre Départemental de Gestion de la FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
Département de Loir-et-Cher